



Séance de négociation du 15 et 16 octobre : Le projet de négociation de l'employeur demeure incomplet

Negotiation session October 15 and 16: Employer's negotiation package remains incomplete

Il s'agissait de la deuxième rencontre dans le cadre de cette ronde de négociations. Nous avons échangé et expliqué nos demandes respectives le 3 juillet dernier. Lors de cette rencontre, nous avons dû revenir avec la partie patronale sur plusieurs de ces explications.

À ce jour, le projet de négociation de l'employeur demeure toujours incomplet. Nous avons donc insisté pour que l'employeur soumette chacune de ses demandes dans le cadre de cette négociation. Nous sommes particulièrement préoccupés par, entre autres, une proposition en suspens (ou non formulée) à la clause 30.16, Congé pour accident de travail. Nous avons demandé à l'employeur qu'il achève son travail avant la rencontre du 25 novembre, car il est difficile de mener à bien une négociation lorsqu'une partie refuse de mettre ses cartes sur table. L'employeur n'a pas été en mesure de confirmer qu'il serait prêt pour la prochaine rencontre de négociation.

L'employeur s'est en outre dit en désaccord avec quelques-unes des demandes syndicales, et nous avons eu des discussions sur plusieurs autres. Il a par ailleurs déposé une nouvelle demande générique par rapport aux congés de maladie, légèrement différente de celle que le Conseil du Trésor avait déposée auprès d'autres syndicats. Pour la plupart de nos demandes, il nous a dit qu'il nous reviendrait à une date ultérieure. À ce rythme, la négociation risque d'être de très longue haleine.

Nous devons tous rester solidaires pour la durée de cette négociation qui s'annonce ardue. Ne l'oublions pas : la clé, c'est l'unité !

This is a brief summary of the second meeting in the current round of negotiations. On July 3rd, we exchanged and explained our respective demands. At this latest session, the union had to repeat many of the same explanations.

As the employer's demand package remains incomplete, we insisted that the employer submit each of its proposals for this round of negotiations. We are particularly perplexed by its placeholders, one of which is at Article 30.16, Injury on Duty Leave. We therefore asked the employer to complete its work before our next meeting on November 25. It is difficult for negotiations to progress when one of the parties at the table refuses to put its cards on the table. Unfortunately, the employer was unable to confirm that it will be ready for the next negotiation session.

The employer expressed its disagreement with a few of our demands, and we had some discussion on others. The employer tabled a new generic demand with respect to sick leave, slightly different from what Treasury Board has previously submitted to other unions. For the most part though, the employer responded that it would get back to us at a later date. At this pace, the process may take a very long time to complete.

We must remain united for the duration of these negotiations, which are shaping up to be difficult. And remember always: unity is the key!